

CERCLE CONCORDE, UN RÉQUISITOIRE COMME UN POLAR

 **Epilogue** /

lundi, 14 novembre 2011 | par **Xavier Monnier**

Un Cercle de jeux parisiens, des parrains du Milieu, des pontes maçons, un banquier et Paul Barril... Plongée dans les 134 pages du réquisitoire de l'affaire du Cercle Concorde, le polar de l'automne !

En cavale depuis près de 4 ans, l'ancien patron du Cercle Concorde, **Paul Lantiéri**, a récemment fait signe de vie. Par le biais de son avocat, l'homme, poursuivi par un mandat d'arrêt international, a pris attache début septembre avec **le juge Charles Duchaine**, l'un des deux juges qui a instruit le dossier. « *Il a demandé ce qui l'attendait s'il se rendait, le juge lui a répondu simplement : direction la case prison* », sourit une source judiciaire.

Bon baisers de Paul Lantiéri

Dans sa retraite, Paul pourra au moins emporter de la lecture. Ses aventures au sein de l'établissement de jeux parisiens ont inspiré la joyeuse plume du vice-procureur Marc Rivet. Déjà auteur d'un drolatique réquisitoire sur l'affaire dite de la SMS - **un concentré des déraillements de l'Etat en Corse** - le magistrat a récidivé sur 134 pages pour livrer la version du parquet sur **la saga du Cercle Concorde, établissement de jeu parisien à la vie aussi brève que mouvementée**. Une nouvelle achevée le 13 octobre dernier, et qui s'il ne ravit pas les avocats des prévenus, leur arrache au moins un sourire pour le style. « *Espérons qu'il plaide comme il écrit, prie un conseil d'un des 17 prévenus dont le ministère requiert le renvoi en correctionnel, sinon cela va être une plaie.* »

Les chefs d'accusations techniques ne manquent pas. « *Minoration des montants d'impôt sur les spectacles acquittés* », « *Minoration de recettes brutes des jeux déclarées taxables à l'impôt sur les spectacles de 4ème catégorie* » ou encore « *Défaut de déclaration des recettes brutes des jeux réalisées* ». Et leur détail peut venir à bout des plus scrupuleux pénalistes.

Mais l'aridité juridique prend vie quand le style est bien Rivet. Et les hérauts de la chanson présentée. « *Dès les années 2000, Paul LANTIERI, homme d'affaire (s) insulaire (s) ayant prospéré dans le sud de la Corse et la fraude fiscale, devait manifester un intérêt équidistant aux banques suisses, aux brasseries aixoises et aux cercles de jeux parisiens. Les investigations menées avec d'inégaux succès sur cette configuration triangulaire, révélaient la sublime étendue de son improbité et confirmaient la pénétration de la délinquance méridionale dans la vie des affaires, singulièrement aidée en cela par l'immoralité d'un banquier Suisse interlope et le clair-obscur administratif sur lequel devait prospérer un établissement de jeux dont le financement comme la gestion justifiaient qu'il soit - définitivement - fermé.* »

Le Cercle des parrains disparus

Le décor est planté. Vient la trame. « *Ce dossier est celui d'un affairisme sournois et assassin. Rémunérateur évidemment, dans une proportion que la procédure ne saura qu'esquisser, mais cette abondance aura un prix : deux des reîtres identifiés par les enquêteurs comme ayant prêté leur concours, et leur réputation, aux investisseurs discrets mais exigeants du Cercle et de la Rotonde seront assassinés. Un troisième sera assassiné, Le constat est sans surprise. Il explique, partiellement, les réticences, prétéritons et autres approximations oubliées que les enquêteurs devront contourner.* »

Le neveu de Roland Cassonne sur les genoux de Jacky le Mat

Et le parquet de dérouler les aventures de Paul L. Ancien patron de l'Amnésia, mythique discothèque proche d'Ajaccio explosée en 2000, « *le grand* » (un mètre 90 au garrot et un petit chien dans les bras) n'est pas dépassé de ressource quand sa boîte part en fumée, au moment même où une enquête financière lui chatouille les tiroirs. **Direction Aix-en-Provence, la bonne ville du Roy René, bourgeoise si peu imperméable aux avances des voyous...**

Un restaurant pour commencer, la Rotonde, en plein centre ville, des amis légendaires pour le financer. La famille Venturi, son patriarche Nick, ponté du trafic de drogue de la French Connection décédé depuis, son fils Jacques, met la main à la poche. Et l'introduisent auprès de la légende du Milieu marseillais, rescapé de tous les guerres du grand banditisme qu'a connu le Vieux Port. Un « *Vieux Monsieur* » : Roland Cassone et son neveu, Théophile Skillas, qui conserve un photo de sa douce enfance, du temps où il jouait sur les genoux de Jacques Imbert, dit Jacky Le Mat.

Introduit, épaulé, au mieux avec la mairie UMP d'Aix en Provence, qui ne manque pas de s'afficher sur sa terrasse, Paul se sent prêt à monter vers Paris, avec dans ses bagages, les billets venus de son ami (ils sont un brin fâchés depuis), François Rouge, méchamment taxé de « *banquier suisse interlope* » par le magistrat.

Un cercle pour promouvoir « l'idéal républicain »...

Et naît le grand projet du cercle Concorde, qui comme tous les cercles de jeux parisiens, assoit son existence sur une association loi 1901 à 'objet social savoureux : « *promouvoir l'idéal républicain à travers la communication, les études, les recherches et les échanges de caractères économiques et sociale et, en développant les relations humaines, d'oeuvrer pour la réalisation des États-Unis d'Europe dans le cadre des lois de la République française* ». **En tout et pour tout, le Cercle reversera 100 euros à des associations caritatives.**

A Lantieri l'apport de fonds, à Edmond Raffali, l'ancien président du Cercle fermé en 1988, l'apport de l'agrément ministériel obligatoire avant d'ouvrir l'établissement.

L'un comme l'autre s'acquitteront de leurs tâches. Avec l'apport d'investisseur « *philanthropes* », que la justice soupçonne d'avoir été racketté par Lantieri, ou piochés à la Grande Loge Nationale de France, et d'investisseur occultes, à l'instar de Cassonne, Venturi ou d'émissaires de Jean-Jé Colonna, alors parrain de Corse du Sud. Au prix également sans doute « *d'entremises fructueuses* » au sein du partie au pouvoir afin d'obtenir l'autorisation du ministère de l'Intérieur alors aux mains de Nicolas Sarkozy.

Ainsi, « *un établissement à la moralité improbable, adossé à une association à l'objet vertueux mais fictif, bénéficiant de financements d'origines inconnues et d'une tolérance administrative accablante pouvait-il, dans le cadre d'une : période seulement probatoire, engager plusieurs millions de travaux, s'acquitter d'un loyer voluptuaire et ouvrir avec faste sans disposer d'aucune garantie quant à sa pérennité.* »

Las après l'inauguration en grande pompe du 30 novembre 2006, à laquelle people, politique et voyous se pressèrent, vinrent des temps moins bénis.

« *La confrontation entre les différents protagonistes, dont le seul point commun sera d'être également sensibles aux substantiels bénéfiques proposés par une gestion aménagée du Cercle de jeux, devait rapidement s'avérer rugueuse et révélatrice de la diversité parfois incompatible des intérêts en présence.* »



Comme l'a abondamment narré Bakchich dans son Incroyable Saga du Cercle Concorde, des tensions se font bien vite sentir entre les clans Lantieri et Raffali. L'intervention d'une troisième équipe, les Fédérici, fera pencher la balance en faveur des historiques du Cercle, jouissant pour un temps de sa manne, pouvant aller, selon les mois « jusqu'à remplir cinq sacs de 100 000 euros ». « Au terme d'une arithmétique improbable, les interlocuteurs convenaient que les recettes du cercle s'élevaient à 600 000 € par mois », note le procureur.

Le tour de passe passe permettant à une association sans but lucratif de générer de tels bénéfices ? Ne pas déclarer ou plutôt sous-évaluer les sommes misées, prélever plus sur les parties de poker que ce qui était officiellement déclaré au ministère de l'Intérieur ou au fisc...et exfiltrer la différence.

Rien ne viendra résoudre le conflit. Ni la montée à Paris de Roland Cassone pour un conciliabule, ni la prose écrite par le grand maître de la GLNF François Stifani écrite « pour mettre la pression sur la clan Raffali », ni l'intervention de l'ancien super gendarme Paul Barril. Attiré par les contacts angolais du banquier Rouge, le barbouze recyclé dans la sécurité des chefs d'Etat africains lui a fait miroiter ne intervention qu'il s'est bien gardé de réaliser...

Litige entre associés

« Le litige entre associés ne connaissant pas de solutions négociées, chacune des parties allait recourir, dans une surprenante réciprocité, au recrutement de prestataires extérieurs d'inégales compétences mais dont les contributions à la résolution du conflit s'inspireront d'une même méthodologie : susciter la peur. »

Les dissensions, tout comme l'affaire de la tuerie de la brasserie des Marronniers, finissent d'alerter la police judiciaire, suppléant des RG, officiellement en charge de la surveillance du Cercle qui n'y ont vu que du feu. Et à « l'automne 2007, les jeux sont faits ». Le Cercle, la Rotonde, la banque Suisse de François Rouge sont perquisitionnés. Les principaux protagonistes alpagués, de Rouge à Barril en ratissant dans tous les clans en présence. Roland Cassone, arrêté en train de tailler les haies de sa maison de Simiane, lesté d'un pistolet glock, de

deux chargeurs approvisionné, aura cette réplique pour l'éternité. « *C'est un peu comme quelqu'un qui aurait une pipe et deux paquets de tabacs dans la poche, ça fait partie de la panoplie* », répondra-t-il au magistrat.

AVANT LE CERCLE CONCORDE,
WAGRAM OU CADET, IL Y A
TOUJOURS LE CERCLE VICIEUX !



Fuites dans la Concorde

Un vaste coup de filet vraiment. Moins les fuites....

« *Le cours normal des investigations était, presque ordinairement dès lors que des intérêts insulaires sont en cause, émaillé de ruptures dans la confidentialité habituellement requise* », litote Rivet. Et d'énumérer. Une opération de police est annulé en mars 2007 quand les flics entendent sur les écoutes que les frères Lantiéri semblent au courant. Ou évidemment, la cavale de Paul, prévenu des opérations de l'automne 2007, pliant les gaules sans demander son reste. Ni réclamer sa part sur les sommes dues au fisc.

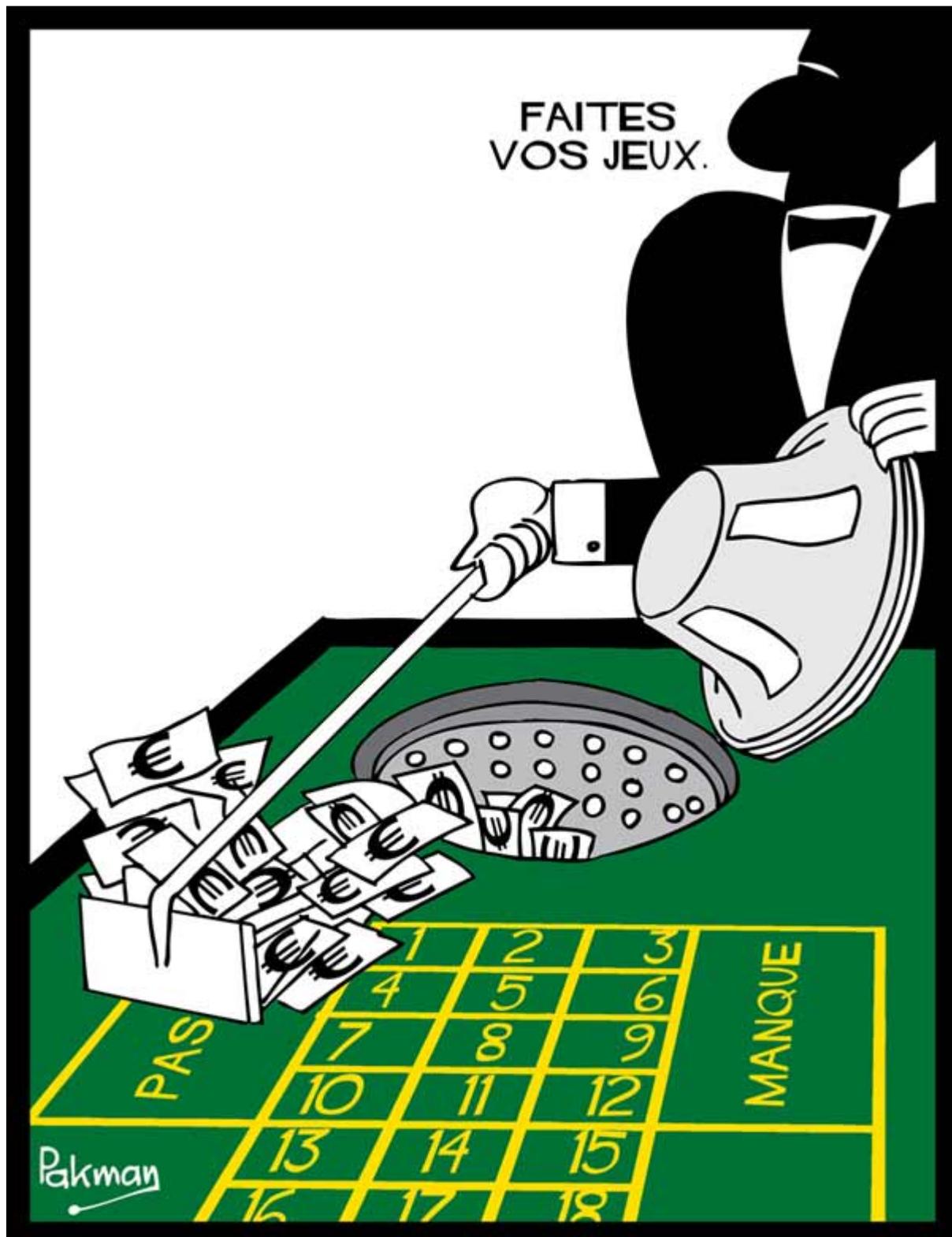
7 millions détournés

Au dernier décompte, 7 050 309 euros ont été détournés en mois d'un an de réelle activité : la matrice du renvoi en correctionnel de la plupart des prévenus, poursuivi pour blanchiment, tenue d'une maison de jeux de hasard, abus de confiance au préjudice de l'association et une ribambelle d'infraction au Code Général des impôts... assortie pour quelques uns du délit d'extorsions de fonds. Le tout sous fond de mouvement de grosse et petites coupures dans les coffres, qui facilitent les combines, rémunérations en liquide, ou blanchissage de l'argent du grand banditisme.

« Cela se passe de la même façon dans n'importe quel autre Cercle français ...l'argent puisé pour les salaires occultes provient du coffre du directeur des jeux autrement dit du coffre du banquier et ce en dehors de tout contrôle » témoigne un salarié du Concorde.

Concorde, Cadet, Wagram, d'un Cercle l'autre...

Un cercle fraudant le fisc, des millions transitant en liquide dans des lieux aux mains du Milieu, une complaisance administrative étonnant, des peuples, des politiques et des francs maçons tapant le carton et des fuites policières. **Un résumé de l'affaire du Cercle Concorde. Et un scénario appelé à se répéter. Le dossier du Cercle Wagram ressemble à une copie conforme.** Et sur le cendres du Concorde s'est élevé un nouvel établissement, le Cercle Cadet, où Bakchich avait mis un pied.



Peut être l'éternel recommencement aiguise-t-il la plume de Rivet. Et l'agace. Au point de lui faire commettre une erreur : oublier dans ses réquisitions de demander le renvoi de Paul Barril en correctionnel. A charge pour le juge Duchaine, dans son ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de réparer l'oubli. Les grandes sagas ont aussi leur coquille.

A lire ou relire sur Bakchich.info

[Les ex de la French connection finançaient le Cercle Concorde](#)

Soupçonné d'avoir été une blanchisseuse du milieu corso-marseillais, le Cercle de Jeux Concorde avait de beaux parrains : des anciens de la French Connection, Nick Venturi et Jean-Jé Colonna.

[Les fuites de flics au Cercle font pschitt](#)



La cavale de Paul Lantieri, personnage central du dossier du Cercle Concorde, n'a provoqué aucune enquête interne sur des fuites policières. Pourtant avérées et attestées. Et étouffées.

Les mystères du Cercle Wagram

Un cercle de jeux où se mêlent grands flics, voyoux, people et politique. Deux enquêtes judiciaires. Des soupçons de blanchiment et d'extorsions. Bienvenue dans les mystères du cercle Wagram, la série d'été de Bakchich. Episode I, l'arrêt de (...)

